

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 16 juillet 2010 portant attribution du titre de technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires à des stagiaires sortis en 2009 et 2010 de l'École nationale des techniciens de l'équipement (rectificatif)

NOR : DEVK1021896Z

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Rectificatif au *Bulletin officiel* n° 17, du 25 septembre 2010, du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, modifié comme suit :

Il convient de lire : Ardenoy (Gaëlle), « technicienne supérieure de l'équipement », au lieu de : « technicienne supérieure de la Ville de Paris » et Aubert (Félyvonne), « technicienne supérieure de la Ville de Paris », au lieu de : « technicienne supérieure de l'équipement ».

Fait à La Défense, le 21 octobre 2010.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*La chef du service du pilotage
et de l'évolution des services,*
C. ÉTAIX